

par CHRISTINE FINIZIO,
MARCELINE MATHERON,
OLIVIER BAUDEVIN

Documents d'artistes :

une **base** de données pour les **plasticiens** en **PACA**

L'ASSOCIATION DOCUMENTS D'ARTISTES DOCUMENTE ET DIFFUSE l'activité des artistes visuels de Provence-Alpes-Côte d'azur.

Actuellement, près de 100 dossiers d'artistes sont consultables sur notre site Internet ou dans notre espace de documentation à Marseille. Des documents structurés et actualisés, conçus avec les artistes, présentent une bibliographie, des reproductions d'œuvres et des textes introductifs au travail de l'artiste. Ces dossiers sont pensés pour renseigner les professionnels mais visent aussi à intéresser un public plus large d'amateurs d'art et de médiateurs.

L'objectif majeur de ce fonds documentaire est de faciliter, pour les artistes, des contacts avec des lieux de création et de diffusion, associatifs, institutionnels ou commerciaux et cela à un niveau local et international.

Cette initiative est née du désir de rendre compte de la diversité et de la densité peu communes de la création artistique en région Provence-Alpes-Côte d'azur. La Drac Paca a souhaité confier à une association, structure souple, une mission de réflexion sur la manière de documenter et de diffuser le travail des artistes. Les collectivités locales se sont depuis associées à cette entreprise.

Il nous a semblé intéressant dans le contexte d'une intervention sur la documentation spécifique pour l'art contemporain au sein du congrès de l'Abf d'aborder quatre questions sur

lesquelles nous travaillons constamment :

- la sélection des artistes,
- le contenu du dossier,
- la diffusion sur un site Internet,
- un outil pour les professionnels.

La sélection des artistes

Il s'agit en quelque sorte d'établir un panorama de la création en région, de répertorier les artistes qui vivent et travaillent ici, tâche qui apparaît rapidement sujette à questionnements : « quels artistes doit-on documenter ? »

Si l'on ne retient pas un critère d'âge (la jeune création), ni celui de la reconnaissance institutionnelle (au moins un achat par une collectivité publique), quels critères retenir ?

Quels critères adopter pour créditer un jeune travail ou une activité en marge des circuits institutionnels ?

Quels types de réseaux convient-il de représenter ou d'exclure et pour quelles raisons ? À partir de quand appartient-on au milieu artistique local, régional, à la scène artistique internationale. En effet, la notion de reconnaissance est toute relative et fonction des frontières que l'on se définit. Comment approcher cette population particulièrement mobile et fluctuante ?

La documentation sera donc une succession d'états définitivement provisoires.

Documents d'artistes s'est doté d'une commission de réflexion et de sélection, composée de personnes choisies pour la diversité de leur relation aux artistes (galeriste, critique d'art, enseignant, représentant d'institutions, artiste...).

Cette commission se réunit une fois l'an et est renouvelée tous les deux ans.

documentsdartistes.org

Stéphanie MAJORAL

liste des artistes / artists
 mots clés / keywords
 expositions/travaux media
 peinture / painting
 sculpture
 dessin / drawing
 photographie / photography
 video / multimedia / non standard
 Marseille, bouches-du-Rhône
 Nice - Côte d'Azur - Var
 Région Provence-Alpes

actual / home page
 infos
 english information

Sans titre (L'œil à la fenêtre), 1998
 Tirage numérique noir et blanc collé directement sur le mur
 500 x 230 cm
 Site de l'installation, exposition Cet été là, Centre Régional d'art contemporain de Sète, 1998
 Photographie Stéphanie Majoral

Sans titre (L'œil à la fenêtre), 1998 Untitled (The eye at the window)
 Black and white digital print glued directly onto the wall
 500 x 230 cm
 Installation view, Cet été là exhibition, Centre Régional d'art contemporain de Sète, 1998
 Photograph by Stéphanie Majoral

On trouvera dans ce fonds documentaire des artistes engagés dans leur pratique mais au parcours en construction et des artistes « historiques » ; en effet, il apparaît rapidement que l'on ne peut passer sous silence les artistes historiques sous peine de donner une vision parcelaire du paysage artistique de la région et d'amputer les belles filiations qui font la fierté des artistes de renom et le sens de l'histoire, et ce, même si dans le fond ces derniers ne nécessitent pas réellement une telle entreprise médiatique ». Catherine Macchi de Vilhena (extrait du texte Catalogue d'artistes, sur www.documentsdartistes.org, 2001).

Quel que soit le cas de figure, l'engagement entre l'artiste et nous s'inscrit dans le temps.

Documents d'artistes est un outil de diffusion qui propose un catalogue d'artistes, évidemment imparfait et partial mais qui, à terme, créera une mémoire de la création artistique en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le contenu du dossier

Notre dossier d'artiste revêt deux formes : un dossier mis en page pour l'impression et un dossier virtuel, en quelque sorte un site personnel au sein de la base de données du site de Documents d'artistes.

Il se compose de trois parties :

- la biobibliographie,
- les repères artistiques,
- les reproductions d'œuvres.

L'artiste intervient librement au sein des rubriques qui lui sont proposées.

La biobibliographie tente d'être exhaustive, elle a intégré tous les éléments de la DTD (dossiers d'artistes) de la DAP (délégation aux arts plastiques, ministère de la Culture). Par ailleurs, elle dresse un portrait de l'artiste dans toutes ses activités, outre les expositions sont mentionnés ses activités associatives, pédagogiques, éventuellement le travail d'écriture, de commissariat...

La page *repères artistiques* est la partie ludique et novatrice du dossier ; au travers d'un texte, et de l'énuméra-

tion de son champs de références et de ses repères artistiques, l'artiste nous fait part de sa vision de l'histoire toute subjective mais très éclairante pour la compréhension de son œuvre.

L'artiste choisit de documenter cinq types d'œuvres, ce qui correspond à environ dix à quinze images. Nous travaillons avec lui sur la manière de présenter ses œuvres : le choix des images, leur mise en page, l'éventuelle nécessité d'un texte descriptif sont décidés ensemble.

Dans un premier temps, le site était statique ; aujourd'hui nous intégrons du mouvement et des éléments sonores afin de mieux documenter le travail de certains artistes. Ainsi le dossier de Pascal Broccolichi propose une œuvre sonore, le dossier de Noël Ravaud utilise les possibilités d'Internet pour restituer le caractère rhizomatique du travail de l'artiste, le dossier de Laurent Terras présente une animation pour documenter une installation en mouvement.

Nous avons également mené un travail de réflexion plus particulier sur la documentation de dossiers de jeunes artistes, sachant que les écoles d'art ont commencé à travailler cette question avec leurs étudiants.

Les dossiers d'artistes imprimés sur papier sont consultables dans nos locaux à Marseille. Leur contenu est similaire à celui des dossiers sur Internet, la présentation, elle, est adaptée à une lecture sur papier. En outre, les annexes des dossiers sont mises à la disposition du public : catalogues, articles de presse, textes non publiés, vidéos...

Toutes les œuvres, les textes et les photographies diffusés ont fait l'objet d'une autorisation de diffusion par leurs auteurs, pour les usages documentaires et culturels, non commerciaux, de Documents d'artistes.

La diffusion sur un site Internet

Notre inventaire étant inachevé, le site Internet permet constamment de créer de nouveaux dossiers et d'actualiser ceux déjà réalisés. En intégrant le réseau Internet, Documents d'artistes souhaite mettre entre les mains des

professionnels et des médiateurs de l'art un outil de diffusion et de recherche particulièrement opérant.

Une base de données permet d'accéder aux dossiers d'artistes en effectuant une recherche par : le nom, le département de résidence de l'artiste, le domaine d'expression (peinture, sculpture, dessin, photographie, installation/techniques multiples, vidéo/son/multimédia) et les mots clés (mots donnés par les artistes).

Quelques informations pratiques sur le site Internet :

- le dossier est actualisé tous les ans,
- l'interface du site est en français et en anglais, l'ensemble du site est en cours de traduction,
- chaque dossier d'artiste est directement accessible à www.documentsdartistes.org/nom patronyme en minuscule,
- l'ensemble du dossier (textes et images) peut être imprimé et copié dans une application de votre choix.

Cette entreprise de documentation et de diffusion est, à notre connaissance et sous cette forme, unique à ce jour en France.

Un outil pour les professionnels

Au sein de la Friche La Belle de Mai, centre culturel pluridisciplinaire, vous pouvez nous rencontrer et consulter tous les dossiers réalisés.

Les publics visés sont divers : galeries, institutionnels, amateurs, documentalistes, bibliothécaires, étudiants, critiques, commissaires d'expositions.

Des groupes peuvent être accueillis pour des séances de travail sur rendez-vous (étudiants, enseignants, personnels en formation...). Dans le cadre d'expositions, de foires, d'événements, nous mettons à disposition un i-mac, un CD de démonstration du site, des dossiers d'artistes...

Nous pouvons réfléchir ensemble à la manière la plus adaptée d'intervenir au sein des structures. 

Documents d'artistes, Friche La Belle de Mai, 13331 Marseille cedex 3, tél. : 04 95 04 95 40
e-mail : info@documentsdartistes.org
www.documentsdartistes.org